



Bienvenue dans votre paroisse !

La paroisse du Vésinet

Avant de désigner un territoire, votre paroisse est une communauté de fidèles constituée de manière stable au sein d'un diocèse et confiée à un curé comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain (cf. *CDC*, 515). Selon saint Jean-Paul II, toute paroisse a pour vocation « d'être une maison de famille, fraternelle et accueillante, où les baptisés et les confirmés prennent conscience d'être peuple de Dieu » (*Catechesi Tradendae*, n° 67) . Elle est « en un certain sens, l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » (*Christifideles laici*, n° 26).

La triple mission de la paroisse

- 1 Annoncer l'Évangile** en initiant les enfants et les adultes à la foi et à la vie chrétiennes.
- 2 Célébrer le Seigneur** dans la liturgie et les sacrements, spécialement l'eucharistie, et aux grandes étapes de la vie chrétienne (baptêmes, mariages, obsèques).
- 3 Se mettre au service de tous** quel que soit l'âge ou les conditions de vie, avec une attention particulière pour les pauvres et ceux qui sont en souffrance.

C'est en ce sens que s'organisent les instances paroissiales



Une équipe de prêtres et de diacres



**Père Grégoire
de MAINTENANT**
curé



**Père François-
Laurent CŒUR**
vicaire



Alain TORET
diacre permanent



**Dominique de
LA VALLÉE POUSSIN**
diacre permanent



**Louis
GAILLARD**
diacre en vue
du presbytérat



**Père Anicet
ZOHOUN**
vicaire



**Carine
BOURGES**



**Marie-Noëlle
DELCROIX**



**Émilie
MAUSSION**



**Laurence
RIENIER**



**Jean-Noël
LEURENT**



**Philippe
ARMAND**



**Geoffrey
RAOUX**



**Cyrille de LA
BRUNETIÈRE**



**Valérie
LE MAROIS**



**Clémence
LEBATTEUX**

Le Conseil Pastoral (CP)

Le Conseil pastoral réunit tous les deux mois les prêtres, les diacres et une douzaine de paroissiens élus ou appelés pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. Par la diversité de ses membres, le Conseil pastoral reflète la vie de toute la communauté. Son rôle est consultatif : sous l'inspiration de l'Esprit Saint, il propose des orientations pastorales et des projets concrets pour que la paroisse accomplisse au mieux sa mission (présentée page 1).

L'Équipe d'Animation Pastorale (EAP)

Outre le curé et les deux vicaires, l'EAP comporte cinq assistants paroissiaux qui participent à la gouvernance pastorale de la paroisse. Dans un esprit synodal, elle se réunit deux fois par mois pour décider, mettre en œuvre et coordonner les activités pastorales de la communauté. Elle tient compte des orientations du Conseil Pastoral. Chaque assistant a un mandat de trois ans et exerce une part de la gouvernance, spécialement auprès des responsables des mouvements et services de la paroisse.



**Véronique
BOITOUZET**



**Françoise
HENDRICKX**



**Catherine
VIENNE**



**Benoît
CUILHÉ**



**Luc de
POMMERAU**



**Inès
MAREY**
vice-présidente



**Bernard
NAUDIN**
vice-président



**Éliane
COMPÈRE**
trésorière



**Bruno
DUTHOIT**
trésorier



**Jean-Baptiste
CICILE**
ressources humaines



**François
AUBERTIN**
resp. immobilier



**Pascal
AERTS**
resp. immobilier



**Henri
CHABADEL**
espaces verts



**Jacques
RAIMBAULT**
comptabilité



**Philippe
DRAVET**



**Arnaud
MALBOS**

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE)

Indispensable à la vie de la paroisse, le CPAE se réunit quatre fois par an pour assister le curé dans la gestion des affaires temporelles. Chaque membre apporte son expertise dans ses domaines de compétences. En lien avec le Conseil pastoral, le CPAE fait en sorte que la paroisse puisse disposer des moyens humains et économiques nécessaires à l'accomplissement de sa triple mission.

Former ensemble une paroisse vivante

Il y a de multiples manières de trouver sa place et de participer à la vie de la paroisse !

1 Prier pour l'ensemble des habitants de nos villes et de la paroisse.

Participer aux célébrations et événements paroissiaux.

2 Se tenir informé de l'actualité paroissiale et des événements proposés à tous.

Visiter le site stemargueritepauline.fr
S'abonner à la lettre d'information, à la page Facebook, au groupe WhatsApp...

3 Prendre contact avec l'accueil, le secrétariat ou un prêtre, pour se présenter, se renseigner, entreprendre un chemin de foi ou une démarche sacramentelle...

Demander à rencontrer un membre de l'EAP, du CP ou du CPAE pour échanger sur les projets pastoraux, faire des suggestions, se renseigner sur les besoins de la paroisse, proposer son aide...

4 Rendre service, même de manière modeste, est certainement le meilleur moyen d'être heureux au sein d'une paroisse. Vivre pour Dieu et son prochain rend heureux !

INFORMATIONS UTILES

À l'église Sainte-Marguerite

Place de l'Église

Messes dominicales

Le samedi à 18h30

Le dimanche à 9h45

Messes de semaine

Le mercredi à 9h00

Le vendredi à 10h45

Confessions

Le vendredi à 11h15

Le samedi à 17h30

À la Maison paroissiale

10 place de l'Église

01 39 76 52 03

Permanences d'un prêtre

Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Grégoire)

Accueil

Du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Du lundi au jeudi, de 10h00 à 12h00

À l'église Sainte-Pauline

55 boulevard d'Angleterre

Messes dominicales

 Le dimanche à 11h15

Le dimanche à 18h00

Messes de semaine

Le mardi à 18h30

Le jeudi à 9h00

Confessions

Le mardi à 18h00

À la Maison d'accueil

55 boulevard d'Angleterre

01 39 76 69 68

Permanences d'un prêtre

Le vendredi de 17h30 à 19h00 (P. Grégoire)

Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Anicet)

Accueil

Le vendredi et le samedi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Le vendredi, de 10h00 à 12h00

